



## Urbanisme

Objectif artificialisation zéro

## Festival du livre

Les 6, 7 et 8 octobre

## Travaux

Début du chantier *Coeur de ville*





# NATURE

## 60 kg de miel par l'Abeille de Mouans !



Les membres du rucher participatif se sont retrouvés cet été au domaine de Haute-Combe pour une séance d'extraction du miel produit au printemps et début de l'été. Le résultat a été à la hauteur des attentes : près de 60 kg ont pu être récoltés et mis en maturation, de quoi ravir les apiculteurs amateurs ! Malgré la sécheresse, les épisodes pluvieux du printemps ont été d'une grande aide pour le butinage et la production de nos amies ailées.

Pour rappel, le rucher participatif est un groupe d'une dizaine de citoyens mouansois qui ont pu bénéficier d'une formation approfondie à l'apiculture durable ainsi que de l'achat de nombreux équipements (dont les ruches et les essaims), financés par la Mairie de Mouans-Sartoux.

Cette démarche s'inscrit directement dans celle plus globale du « Citoyen Nourrit la Ville » qui vise à développer l'autoproduction alimentaire sur la commune, renforcer les liens sociaux entre les habitants et favoriser une alimentation locale et de qualité pour tous.

Au-delà du rucher, elle regroupe plusieurs initiatives citoyennes et solidaires : potagers urbains, forêt nourricière, jardinières de légumes, partage de jardins privés etc. Le rucher participatif s'est d'ailleurs constitué en début d'année en association, « l'Abeille de Mouans » et vise à s'ouvrir très prochainement à d'autres participants et proposer des formations au grand public.

Pour plus d'informations

- sur le rucher participatif : [labeilledemouans@gmail.com](mailto:labeilledemouans@gmail.com)

- sur la démarche globale du Citoyen Nourrit la Ville : [mead@mouans-sartoux.net](mailto:mead@mouans-sartoux.net)

## Sommaire

|           |                            |
|-----------|----------------------------|
| - 2       | A la Une                   |
| - 3       | L'édito de Pierre Aschieri |
| - 4       | Transition écologique      |
| - 5       | Climat                     |
| - 6       | Participez                 |
| - 7       | Pollution lumineuse        |
| - 8 & 9   | Nature                     |
| - 10      | Dévorer la ville           |
| - 11 & 12 | Travaux                    |
| - 13      | Vie municipale             |
| - 14      | Hommage                    |
| - 15      | Agenda                     |
| - 16 à 19 | Urbanisme                  |
| - 20      | Sports                     |
| - 22 à 27 | Culture                    |
| - 28      | Art                        |

|       |                                                                           |
|-------|---------------------------------------------------------------------------|
| ..... | 60 kg de miel pour l'Abeille de Mouans !                                  |
| ..... | L'édito du maire de Mouans-Sartoux                                        |
| ..... | Deux agrumiculteurs s'installent sur la commune                           |
| ..... | Découvrez la fresque du climat / Mobilité : l'association Choisir le Vélo |
| ..... | Fête du Citoyen Nourrit la Ville / Atelier zéro gaspi.                    |
| ..... | Moins de lumière pour plus de biodiversité                                |
| ..... | 1 600 visiteurs à la Nuit des Etoiles / Offrez des fleurs aux insectes    |
| ..... | Découvrez les balades gourmandes de Mouans-Sartoux                        |
| ..... | Cœur de ville : début de chantier en septembre                            |
| ..... | Hommage à Béatrice Santamaria / La parole aux élus                        |
| ..... | Hendrik Sturm s'en est allé                                               |
| ..... | Focus sur les grandes manifestations à venir                              |
| ..... | La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)                               |
| ..... | La caravane du sport                                                      |
| ..... | Festival du livre 2023 : demandez le programme                            |
| ..... | Quatre expositions à voir et revoir à l'eac.                              |

(Photo de couverture : la voie lactée dans le ciel mouansois, à la mi-août 2023.)





**Chères Mouansoises, Chers Mouansois,**

La période estivale a encore une fois apporté son flot de festivités qui ont égayé nos vies et renforcé les liens qui nous unissent. Cette année, et bien plus que d'habitude, notre commune a connu une fréquentation particulièrement importante, elle a été le lieu de rencontres, de partage, les personnes se sont déplacées en masse pour les différents spectacles et manifestations. Cependant, le changement climatique continue de jeter une ombre sur ces instants de divertissement. Les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, les incendies de forêt dévastateurs et les périodes de sécheresse qui s'étendent ne sont que quelques uns des signes alarmants que la planète nous envoie et nous enjoint à réfléchir à la manière dont nos actions individuelles et collectives impactent notre environnement.

---

**« Nous encourageons la prochaine génération à devenir des citoyens responsables et engagés dans la préservation de notre planète »**

---

La commune de Mouans-Sartoux engagée depuis très longtemps dans la transition écologique va poursuivre son effort en répondant aux incitations portées par l'État et les collectivités territoriales de tutelles. Pour plus de sobriété énergétique, nous allons bénéficier d'une aide pour la rénovation de l'éclairage urbain dans le cadre du Fonds Vert porté par l'État et ce même Fonds Vert nous accompagnera également pour continuer à revégétaliser le centre ville. Nous avons obtenu de la part du Département, dans le cadre du Green Deal, une participation financière pour le développement et la mise en réseau de la production d'électricité photovoltaïque qui pourrait être complétée par une aide de la Région. Par son positionnement en cœur de ville et le contenu de son programme, le projet d'aménagement du centre ville a obtenu un soutien de l'Etat ainsi qu'une bonification des aides de la Région et du Département s'inscrivant parfaitement dans la démarche de sobriété de consommation foncière voulue par l'Etat. Cette démarche se retrouve dans la réduction drastique de l'artificialisation des sols inscrite dans la loi ZAN qui doit être intégrée dans les documents d'urbanisme ce qui contraint et complexifie grandement la révision de Plan Local d'Urbanisme engagée depuis quelques temps. Un point d'étape et une description exhaustive des contraintes fait l'objet d'un article dans ce numéro des « Faits Papillon ».

En ce début d'année scolaire et avec la reprise des activités associatives et sportives, il sera plus que jamais crucial de continuer à intégrer la conscience environnementale dans l'éducation mais aussi dans les événements sportifs et les manifestations.

En abordant les problèmes liés au changement climatique dans les salles de classe mais pas seulement, nous encourageons la prochaine génération à devenir des citoyens responsables et engagés dans la préservation de notre planète.

Votre Maire  
Pierre ASCHIERI







# TRANSITION ECOLOGIQUE

## Deux agrumiculteurs s'installent sur la commune



En effet, le 10 août dernier, accompagnés par la MEAD, Jean-Noël Falcou et Adrien Strutinsky, deux agrumiculteurs chevronnés du département, en agriculture biologique tous les deux, ont signé un bail rural d'une durée de 15 ans pour des terres agricoles mouansoises. Ce sont trois sœurs, de la famille Poncin, qui ont décidé de faire revivre la terre qui était cultivée autrefois par leur grand-mère. Ces terres, qui étaient autrefois plantées de vignes et de rosiers, seront destinées demain à faire pousser des agrumes comestibles, des légumes, et quelques roses embaumeront l'air ambiant du Chemin de la Sénéquière, comme autrefois.

A l'heure des grands enjeux climatiques et alimentaires, l'installation de ces deux agriculteurs sur la commune est une victoire pour la commune et ses habitants, qui œuvre vigoureusement pour réveiller les terres qui autrefois nourrissaient les habitants.

Historiquement, la commune de Mouans-Sartoux est une commune agricole et rurale. Une grande diversité de cultures y ont été implantées. Vignes, céréales, légumineuses, chanvre, foin, plantes à parfum, légumes, et aujourd'hui : agrumes.

Chaque bout de terre agricole qui retrouvera sa fonction nourricière sera un pas de plus, en direction de la souveraineté alimentaire du territoire et d'une alimentation saine et relocalisée.

## Des aides pour les restaurateurs

Dans le cadre du Fonds Tourisme durable, l'Agence de la transition écologique (l'ADEME) propose des aides financières aux restaurateurs, traiteurs, hôteliers et autres hébergeurs pour leurs investissements dans des équipements ou démarches de transition écologique.

Ce dispositif comprend :

- L'accompagnement des restaurateurs et hébergeurs touristiques via un diagnostic gratuit vers une transition écologique durable,
- L'attribution d'aides financières pour des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, d'approvisionnement local, de diminution des déchets et notamment des emballages, de réduction de la consommation en eau et énergie, d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique et la qualité de l'air des bâtiments, pour l'adaptation au changement climatique par l'amélioration du confort d'été, etc. La liste des actions



éligibles est disponible sur le site internet de l'ADEME.

Pour être éligible le restaurant ou l'hébergement doit répondre aux critères de définition de petite ou moyenne entreprise et disposer d'un numéro de SIRET.

Les aides octroyées sont au minimum de 5 000 € et au maximum de 200 000 €. Les dossiers doivent être déposés avant le 31 décembre 2023 et le projet doit être réalisé sur une durée de 18 mois maximum.

Pour plus d'informations : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accele-rez-transition-0>

La Maison d'Education à l'Alimentation Durable (MEAD) propose d'accompagner les restaurateurs et hébergeurs touristiques dans leur démarche de restauration durable et si besoin dans la rédaction du dossier. Pour en savoir davantage, contactez la Maison d'Education à l'Alimentation Durable (MEAD) par mail à l'adresse suivante : [mead@mouans-sartoux.net](mailto:mead@mouans-sartoux.net) ou par téléphone au 04 22 10 52 74.







# CLIMAT

## Ça fresque à Mouans-Sartoux !

Les citoyens de Mouans-Sartoux vous proposent des ateliers ludiques et engagés !



Venez comprendre les enjeux du changement climatique autour d'un jeu !

Le 1er jeudi du mois, 18h30-21h30  
**Inscription obligatoire**

L'aquarium  
Médiathèque de Mouans-Sartoux  
À partir de 14 ans - Durée : 3h

Informations et inscriptions  
[la-mediathèque.fr/ensemble/fresques](http://la-mediathèque.fr/ensemble/fresques)



Et d'autres ateliers à découvrir :



Une question ? Écrivez-nous à [fresques@mouans-sartoux.net](mailto:fresques@mouans-sartoux.net)

À partir d'octobre 2023, le premier jeudi de chaque mois, des ateliers de la Fresque du Climat et d'autres ateliers ludiques (2 tonnes, Fresque de l'alimentation, Fresque de la biodiversité...) vous sont proposés à la médiathèque de Mouans Sartoux de 18 h 30 à 21 h 30.

Ces ateliers, animés bénévolement par des citoyens mouansois formés, permettent aux participants de mieux comprendre les enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain (notamment le changement climatique) tout en passant un moment agréable.

L'approche ludique et pédagogique, basée sur l'intelligence collective, privilégie les échanges et permet à tous de s'approprier ces sujets. Par groupes de 5 à 8 participants vous pourrez vous informer, échanger et réfléchir en vous appuyant sur les supports des ateliers (cartes, simulations, jeux de rôles...). Des temps de réflexion, de créativité et de discussion permettent à chacun de nourrir les échanges et d'explorer les possibilités d'actions concrètes vers une transition.

Ces ateliers vous sont proposés avec le soutien de la mairie de Mouans-Sartoux, du centre culturel des Cèdres et de la médiathèque.

Inscrivez-vous dès maintenant pour le premier atelier :

« La Fresque du Climat » le jeudi 5 octobre 2023 : <https://la-mediathèque.fr/ensemble/fresques>

Le premier jeudi de chaque mois, 18 h 30 à 21 h 30

Médiathèque de Mouans Sartoux

Salle de l'aquarium (à l'entrée)

Une question ? Écrivez-nous : [fresques@mouans-sartoux.net](mailto:fresques@mouans-sartoux.net)

# MOBILITÉ

Après avoir déménagé successivement de la rue des écoles puis du vieux four communal, l'association Choisir le Vélo a investi une partie du bâtiment de l'ancienne laiterie (allée du Parc, en allant au collège ou au stade) en janvier dernier.

L'atelier permet à toutes et tous d'y réparer et entretenir son vélo, tant aux débutants ayant besoin d'une aide technique, qu'aux experts qui pourront profiter de l'outillage spécialisé.

Vous pouvez venir avec votre propre vélo (VTT, course, vélo de ville... tous les biclous méritent d'être choyés !), aider à réparer ceux sur place ou simplement venir discuter. Vous recommencez le vélo et vous cherchez surtout des conseils ?

Venez échanger sur les itinéraires les plus adaptés, les équipements, la conduite et plus encore !

L'association a pour but de faciliter la mobilité de chacun.e à travers le vélo, de repenser la place du vélo comme moyen de transport et d'accompagner le choix de réduire la voiture au quotidien.



Grâce aux 6 mois d'efforts communs pour aménager cet espace, la fréquentation a décollé et nous sommes heureux.ses d'accueillir ces nouvelles adhésions.

De plus, grâce à cette mobilisation, les adhérents pourront profiter dès septembre d'une extension des horaires. L'association espère pouvoir continuer à développer d'autres projets : formation en mécanique, atelier de fabrication de sacoches, prêt de vélo cargo...

Nous vous attendons les samedis de 10 h à 13 h et les mercredis de 19 h à 22 h. Retrouvez-nous aussi sur : [choisirlevelo.org](http://choisirlevelo.org)







# PARTICIPEZ !



**MOUANS-SARTOUX**

## FÊTE DU CITOYEN NOURRIT LA VILLE

**MERCREDI 4 OCTOBRE 2023**  
**DE 15 H à 19 H**

Jeu de piste, visite des potagers collectifs, exposition photos, animations, jeux, concours du légume insolite, buffet partagé

Organisé par :  **Mouans-Sartoux**

Rendez-vous à partir de 15 h sur la place de la mairie de Mouans-Sartoux

Informations : [mead@mouans-sartoux.net](mailto:mead@mouans-sartoux.net) - 04 92 92 47 02 

Amis de la nature et du jardinage, participez à la première fête du Citoyen Nourrit la Ville qui se déroulera le mercredi 4 octobre 2023 de 17 h à 21 h sur la place devant la mairie de Mouans-Sartoux.

Venez découvrir les actions du Citoyen Nourrit la Ville, échangez avec les bénévoles sur le potager, l'apiculture, l'élevage de poules, et partagez un moment festif et convivial autour d'un buffet partagé ! Au programme : jeu de piste à la découverte des potagers collectifs, animations gratuites pour tous les publics, concours du légume insolite, buffet partagé.

Cet événement est gratuit et ouvert à tous. Chacun est invité à apporter une collation ou une boisson à partager pour le buffet. Pour plus d'informations et/ou pour participer au concours du légume insolite, contactez Caroline Monjardet à l'adresse suivante :

[caroline.monjardet@mouans-sartoux.net](mailto:caroline.monjardet@mouans-sartoux.net)

## Atelier « zéro gaspi »

Chaque année dans nos foyers, nous gaspillons environ 30 kg de produits alimentaires, dont 7 kg de déchets alimentaires non consommés encore emballés, selon l'Ademe.

Ce gaspillage représente un prélèvement inutile de ressources naturelles, telles que les terres cultivables et l'eau, et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées. (Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/gaspillage-alimentaire>).

Face à ce constat difficile, de nombreuses astuces oubliées reviennent au goût du jour, en mêlant créativité et bon sens. La cuisine zéro-gaspi s'inscrit dans une démarche globale de réduction de notre impact écologique lié à notre alimentation, tout en prenant plaisir à cuisiner, en favorisant l'utilisation des restes et de toutes les parties des aliments (fanes, épluchures ...). Sans oublier le porte-monnaie, car lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est aussi de faire des économies !

Comment rafraîchir une salade fatiguée ? Comment recycler son pain dur ? Ou encore comment bien conserver ses aliments ?

Venez partager et enrichir vos connaissances et mettez la main à la pâte pour découvrir de succulentes recettes. Vous pouvez proposer votre propre recette anti-gaspi : donnez-nous le nom de la recette et les ingrédients, nous les achetons pour vous, et nous les cuisinerons ensemble !

Atelier suivi d'un repas partagé.

Cet atelier est ouvert aux enfants. Inscription obligatoire, nombre de places limitées. Lien d'inscription : [bit.ly/3DJYqeP](https://bit.ly/3DJYqeP)

La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable  
de Mouans-Sartoux propose



### Atelier cuisine zéro-gaspi

Suivi d'un repas  
partagé

Les enfants sont les bienvenus !



**Mercredi 06 sept. 2023**  
**De 10h30 à 13h30**

Venez partagez vos recettes et astuces, repartez avec des solutions simples et efficaces





# POLLUTION LUMINEUSE

## Moins de lumière pour plus de biodiversité

Contrairement à la pollution de l'air ou de l'eau, la pollution lumineuse peut être éliminée en un instant. Pour cela, il suffit par exemple d'éteindre nos lumières, d'installer des détecteurs de mouvement qui limitent l'allumage non nécessaire des lumières, ou d'ajouter des variateurs qui permettent d'atténuer la luminosité émise par une ampoule.

L'avantage de ces solutions, c'est qu'elles nous permettent également de faire des économies : en éteignant la lumière plus souvent, on économise de l'électricité. C'est gagnant-gagnant.

Bien que les ampoules LED soient moins chères et plus durables que les ampoules incandescentes, leur adoption généralisée a eu des effets néfastes sur la biodiversité.

Ces ampoules produisent en effet une lumière bleue riche en ondes courtes qui attire encore plus les insectes et les oiseaux, et perturbe le rythme circadien des mammifères. Le type de lumière que nous utilisons est donc fondamental. Les effets sur les oiseaux sont bien moins nombreux lorsque l'on utilise une teinte plus chaude et plus jaune (température de couleur  $< 3000^{\circ}\text{K}$ ).

Dans les faits papillon n°48 de novembre-décembre 2022, nous évoquions les actions réalisées par la commune en matière d'éclairage. Chacun peut aussi intervenir à son domicile.

Comment ?

En appartement ou en maison individuelle, propriétaire ou locataire, j'agis :

- En utilisant des LED avec des températures de couleur inférieures à  $3000^{\circ}\text{K}$
- En choisissant une puissance d'éclairage (en Lux) correspond à mon usage (à ne pas confondre avec la puissance électrique en Watt)

• En éteignant les lumières dans les pièces non utilisées :

- En posant des détecteurs de présences
- En fermant ses volets le soir
- En extérieur, pour les chemins piétonniers et jardins :
  - En optant pour une puissance d'éclairage maximum de 10 Lux <sup>(1)</sup>

- En choisissant des candélabres qui diffusent de la lumière uniquement vers le sol (jamais de faisceau au-dessus de l'horizon car cela perturbe les oiseaux migrateurs).

Pour plus d'info, rendez-vous à la rubrique Développement Durable/ biodiversité du site internet de la commune :



<https://www.mouans-sartoux.net/vos-services/developpement-durable/biodiversite/pollution-lumineuse.html>

Vous souhaitez nous interroger, apporter votre contribution - nous contacter par : [biodiversite@mouans-sartoux.net](mailto:biodiversite@mouans-sartoux.net)  
(sources : ANPCEN & National Géographique)

(1) : 10 Lux représente le faisceau lumineux émis par une lampe de poche sur une surface de  $1\text{ m}^2$ .







# NATURE

## 1600 visiteurs à la Nuit des Étoiles !

Incroyable succès pour la Nuit des Étoiles samedi soir 12 août : plus de 1600 visiteurs, le double des dernières éditions.

Cet événement, organisé par la CAPG, proposait plusieurs animations :

- une présentation des activités de la Société d'Astronomie de Cannes (SACA)
- une collection de météorites rassemblée par un passionné
- une exposition et un atelier en astrophotographie du club Astromouvans
- une promenade olfactive
- des contes astromythologiques
- une observation du ciel par plusieurs astronomes amateurs de la SACA et des environs.

Le ciel, maussade en début de soirée, s'est ensuite dégagé et les animations ont connu un vif succès.

Avec les astronomes amateurs, petits et grands ont pu admirer le Soleil et ses taches, sièges d'éruptions solaires, puis les étoiles doubles Albireo, Alcor et Mizar, les constellations les plus visibles et enfin Saturne et ses anneaux, clou du spectacle. Plusieurs étoiles filantes ont aussi ponctué la soirée.



Puisse cette soirée faire progresser l'amour du ciel nocturne et l'envie de le protéger en luttant contre la pollution lumineuse, comme le fait Movans-Sartoux !







# NATURE

## Offrez des fleurs... aux insectes

L'un des moyens les plus simples pour offrir gîte et couvert aux insectes pollinisateurs est de faire pousser des zones de prairies.

Comment m'y prendre dans mon jardin ?

Le plus souvent je peux transformer un espace de pelouse ou de gazon en prairie d'herbes parsemées de fleurs sauvages avec une technique on ne peut plus simple :

### JE LAISSE POUSSER !

En réduisant l'entretien à une fois par an, à l'automne idéalement, je laisse s'exprimer la banque de graines naturellement présente dans le sol. C'est un excellent moyen pour voir des plantes locales et sauvages apparaître spontanément.

Je laisse cette prairie se développer sur une grande zone, sinon au moins par îlots ou dans des coins moins fréquentés. J'observe le résultat avec patience et je garde en tête qu'une « prairie fleurie » n'est jamais aussi spectaculaire en couleurs et en fleurs que ce qu'on me montre habituellement.



Si au bout de 2 ans je n'obtiens pas plus de diversité de fleurs sauvages, alors je peux tenter une autre technique : le sur-semis. Après une fauche d'automne, je griffe ou scarifie le sol et je sème des graines de plantes sauvages et locales.

Dans le n°51 des faits papillon (mai-juin 2023) nous vous parlions de l'importance des insectes pollinisateurs. Nous avons vu que l'action des pollinisateurs est cruciale pour la production de la plupart des fruits et légumes que nous consommons tous les jours et en tout point de la planète.

Vous voulez en savoir plus sur les insectes pollinisateurs et les services qu'ils rendent ?

Nous vous recommandons cette vidéo :

<https://nospollinisateurs.fr/groups/communaute/discussions/ce066746-3af2-45c5-b9a6-5d05b988bbc3>

Que faire pour que ma jardinière ou mon jardin soit une terre d'accueil pour les insectes pollinisateurs ?

Parmi les pistes envisagées, on retrouve la réduction de la taille des parcelles, la sauvegarde, ou même la restauration des éléments semi-naturels autour des parcelles cultivées et les cultures mixtes (c'est-à-dire les parcelles plantées avec plusieurs cultures, comme l'agroforesterie par exemple).

Les éléments semi-naturels (ou infrastructures agro-écologiques) com-

prennent les haies, les bandes enherbées, les prairies permanentes, les ripisylves et les mares, en somme tous les éléments interstitiels et annexes entre les cultures. Ces éléments sont le réacteur de la biodiversité dans un paysage agricole.

Les maintenir, les agrandir ou les créer permet de favoriser des populations de pollinisateurs diversifiés

Une autre piste serait de favoriser les rotations culturales à l'échelle du paysage en lieu et place des monocultures.



Vous souhaitez un diagnostic plus précis en fonction de votre situation ? C'est désormais possible avec l'application développée par l'Office français de la Biodiversité (OFB) en partenariat avec Arthropologia.

C'est simple, c'est facile, c'est gratuit ! et en plus l'outil propose des solutions d'actions concrètes à mettre en œuvre !

<https://diagnostic.arthropologia.org/>

Vous souhaitez nous faire part de votre expérience, de vos idées en matière de biodiversité nous sommes à votre écoute sur : [biodiversite@mouans-sartoux.net](mailto:biodiversite@mouans-sartoux.net)







# DÉVORER LA VILLE !

## Découvrez les balades gourmandes



Le samedi 1<sup>er</sup> Juillet dernier dans la matinée, une vingtaine de Mouansoises et de Mouansois de tous âges sont venus assister à une visite commentée d'une balade inaugurale.

Accompagnés de Michel Gourdon, historien de la commune, et de la MEAD, nos « baladeurs » ont pu découvrir sous un nouvel angle différents éléments du paysage mouansois : celui de l'alimentation.

De la vieille fontaine du village et du lavoir, aux potagers collectifs du Centre Associatif Municipal, en passant par l'épicerie solidaire ou par le four à pain, et jusqu'à la régie agricole municipale, l'alimentation était partout.

C'est naturellement un bon repas, partagé sous les platanes de la régie agricole de Haute Combe, qui a

clôturé cette matinée de découverte, de partage et d'échanges.

Cette balade est faisable seul, entre amis ou en famille. Il en existe même trois : des balades différentes qui permettent d'arpenter une grande partie du paysage mouansois et d'y dénicher ce qui remplit, ou remplissait la panse.

Venez donc faire du tourisme local avec les cartes *Dévorer la ville*.

Dans les mois à venir, d'autres balades commentées, autour du canal de la Siagne, puis aux Canebiers, seront organisées pour y découvrir les douceurs et les histoires qui se cachent dans le paysage mouansois. Restez à l'affût... !



### « Dévorer la ville »

Une cartographie du territoire mouansois à croquer.

Les cartes de ces parcours sont disponibles librement dans divers points de distribution de la commune : mairie, Mouans Accueil Information, Espace de l'Art Concret.







# TRAVAUX

## « Cœur de ville » : le chantier va commencer

Sur le site de l'ancienne bastide en friche qui abritait le centre éducatif professionnel et démolie il y a deux ans, Mouans-Sartoux réalise de nouveaux équipements pour répondre aux besoins des habitants et aux enjeux de l'urgence climatique. Un nouveau visage se dessine pour cette partie de la commune.

Le projet est sur le point de franchir une étape cruciale, après l'installation du chantier et le dévoiement des réseaux en juillet, avec le démarrage des travaux début septembre.

### La durée du chantier est estimée à 24 mois.

Ces nouveaux équipements renforceront la qualité des services pour laquelle notre commune est déjà remarquée tout en préservant l'essence de la commune, le caractère de Mouans-Sartoux, connue pour mettre en valeur le patrimoine ancien et l'architecture contemporaine.

Il propose la création d'une importante maison médicale permettant un espace centralisé où les professionnels de santé pourront dispenser des soins de qualité, avec un service de petites urgences quasi permanent, un laboratoire d'analyses médicales, un centre de radiologie.

Une petite salle de spectacles permettra de répondre aux besoins de la jeune création et à ceux des artistes de la commune.

51 logements locatifs de petite taille prendront place au-dessus des rez-de-chaussée réservés aux services publics.

Les habitants pourront accéder dans les meilleures conditions d'accessibilité au service Enfance-Jeunesse-Education, à l'Espace Activité Emploi, à la Vie Associative et aux Sports, aux archives municipales et à un nouveau Pôle Sécurité.



Ce chantier va nécessiter des ajustements autour du site. Pendant toute la durée des travaux, une partie de l'espace du petit parking de la gare, situé devant l'école Aimé Legall, sera utilisée pour les besoins du projet. L'autre partie restera ouvert au public et servira de dépose-minute le matin et le soir pendant les jours scolaires, améliorant ainsi la sécurité et la commodité pour les élèves et leurs parents. Une autre partie du parking le long de l'allée Lucie Aubrac sera réservée aux enseignants et au personnel de l'école.

En somme, le programme au centre ville de Mouans-Sartoux veut témoigner de l'engagement continu de la commune envers le bien-être et la sécurité de ses habitants.







# TRAVAUX

## Projet de mise en accessibilité du château de Mouans-Sartoux

Afin que l'espace muséal de l'Espace de l'Art Concret soit accessible par tous.

Le projet consistera en :

- La construction d'une rampe d'accès aux normes PMR.
- La création d'un ascenseur intérieur dans l'accueil du château distribuant les salles d'exposition de l'Espace de l'Art Concret situées au 1<sup>er</sup> étage.

- Le réaménagement des sanitaires existants en sanitaires mixtes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le démarrage des travaux est prévu pour octobre-novembre 2023.

Montant global des travaux : 303 900 € TTC

## Ancien cimetière : rénovation des fontaines

Depuis des années le réseau d'alimentation des trois fontaines est fragile, de nombreuses réparations ont été effectuées, ces derniers mois la fontaine du carré H a même dû être coupée.

Pour maintenir l'accès à l'eau tout en préservant la ressource, la commune investit 12 k€ pour la rénovation du réseau et le remplacement des fontaines, elles seront équipées de robinets temporisés pour limiter la consommation d'eau et répondre à l'arrêté préfectoral en vigueur.

Les travaux seront réalisés à partir du lundi 11 septembre 2023.



# VIE MUNICIPALE

## Le soutien au maire de L'Hay-les-Roses

Suite aux émeutes de juin dernier et l'agression du maire de L'Hay-les-Roses et de sa famille, et à l'appel de l'association des Maires de France (AMF), élus mouansois, personnel municipal et citoyens se sont rassemblés à midi précise, ce lundi 3 juillet, sur le parvis de l'hôtel de ville.

En l'absence du maire, Pierre Aschieri, retenu pour des obligations professionnelles, c'est son premier adjoint, Laurent Broihanne, qui a fait lecture du message rédigé par l'AMF.

Une mobilisation civique contre les violences et en particulier celles contre les symboles républicains qui permettra, souhaitons-le, d'apaiser et de rappeler ensemble notre attachement aux valeurs de la République.







# HOMMAGE

## La disparition de Béatrice Santamaria



C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès, dimanche 20 août dernier, de notre ancienne collègue Béatrice Santamaria.

« Béa » avait rejoint la collectivité de Mouans-Sartoux en décembre 1988, au sein du service population. Elle avait ensuite intégré la médiathèque de Mouans-Sartoux où elle était plus particulièrement chargée du secteur musique et cinéma.

Passionnée et enthousiaste, Béatrice faisait l'unanimité à la mairie de Mouans-Sartoux pour sa gentillesse, sa disponibilité et son écoute.

Elle était à la retraite depuis le 31 juillet 2021.

Les obsèques de Béatrice ont eu lieu en l'église Saint-Charles du Cannet suivie de l'inhumation au cimetière du Claus au Cannet.

A son époux, sa famille, ses proches et ses amis, la ville de Mouans-Sartoux adresse ses plus vives condoléances.

# LA PAROLE AUX ÉLUS

### Liste d'Union pour la gestion municipale

Alors que les violences contre les élus se multiplient que les démissions sont en hausse, le gouvernement parle d'une revalorisation de l'indemnité des maires des communes de plus de 3500 habitants. Si l'on peut souligner la prise en compte de cette situation, la réponse n'est peut être pas appropriée. D'une part, pourquoi exclure les maires des communes de moins de 3500 habitants ? Alors que c'est précisément dans les petites communes que les élus sont les plus exposés, les plus sollicités et les plus démunis. D'autre part, la revendication principale des élus municipaux ne porte pas sur le montant des indemnités mais avant tout sur les marges de manœuvres financières des communes qui sont régulièrement réduites et qui ne permettront plus, à terme, d'offrir les services et les équipements souhaités par la population.

Pierre ASCHIERI

### Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

Alors que l'été touche à sa fin, une nouvelle période débute, riche de défis et d'opportunités. La rentrée, c'est ce moment où nous reprenons nos projets avec force et persévérance. Où nous en entreprenons de nouveaux avec détermination et ambition. À nos enfants, élèves et étudiants, qui vont prendre pour la première fois le chemin de l'école, ou retrouver des bancs qui leur promettent découvertes et accomplissements, nous leur souhaitons beaucoup de réussite. Travail acharné, sens des responsabilités, respect de l'ordre, autant de valeurs qui pavent la route vers un avenir solide où chacun trouvera à s'épanouir. Inspirons nous de ce qu'a dit Winston Churchill : « *Le succès, c'est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme.* » Vive Mouans-Sartoux ! Et vive notre beau pays, la France

Christophe CHALIER

### Liste « Participe Présent »

« En souhaitant à toutes et à tous une bonne rentrée, voici quelques éléments de réflexion :

Le règlement du PLU de Mouans-Sartoux interdit les clôtures en plastique. Malgré cette interdiction, ce type de clôture se développe dans notre ville. Or celles-ci, en se dégradant, déversent des micro plastiques dans les sols et à terme dans les aliments et dans les nappes phréatiques. Il est temps de prendre ce problème à bras-le-corps.

L'inflation perdure, nous espérons que la rentrée ne sera pas trop difficile pour les parents qui verront la note de la cantine augmenter. Est-ce que des négociations avec les fournisseurs sont en cours ?

Pour les rentrées futures, la municipalité va-t-elle suivre l'exemple des communes qui aident les parents à acheter les fournitures scolaires ?

Laurent VAN DEN REYSEN







# HOMMAGE

Hendrik Sturm s'en est allé.

Infatigable artiste-marcheur, docteur en neurosciences, Hendrik est parti pour une dernière et éternelle balade...

Plutôt qu'artiste-marcheur, il préférerait se nommer « sculpteur-marcheur ». C'est ainsi qu'il avait arpenté la ville de Mouans-Sartoux, en 2011, pour deux promenades publiques à la découverte du patrimoine local oublié ou disparu.

Originaire de Düsseldorf (Allemagne), professeur à l'école des Beaux-Arts de Toulon, Hendrik avait posé son sac à dos à Marseille en 1994. Ville aux mille facettes qu'il a explorée, découverte, photographiée. Sa ville et ses habitants surtout.

Fasciné par le « paysage en mouvement », la cartographie, les empreintes du temps, les traces et les espaces, Hendrik était tout autant passionné par les personnes. De ses balades, des milliers de kilomètres « sculptés » et embellis par son regard limpide et sa curiosité saine, Hendrik a puisé des histoires, des anecdotes et des récits passionnants enfouis et dispersés dans la tradition orale qu'il aimait partager, raconter et corréler à d'autres situations, à d'autres lieux et époques, à d'autres personnes.

En juillet 2019, il était l'un des artistes invités par l'Espace de l'Art Concret de Mouans-Sartoux à l'occasion de l'exposition Bis Repetita Placent, ou « Comment les artistes questionnent les fructueux dialogues noués entre l'art et les sciences sociales face aux nombreux enjeux de nos sociétés ». Dans les salles du château, Hendrik avait présenté ses travaux aux côtés de ceux de Richard Long, Herman de Vries, Jean Dupuy...

Son phrasé, son accent, sa philosophie de vie et sa sérénité étaient autant de singularités de l'artiste qui se sera perpétuellement interrogé — et nous-mêmes forcément — sur le vide, sur l'essentiel dans le sens de nos besoins et de l'appropriation humaine, sur la liberté, sur l'interaction entre



« le naturel et l'artefact », entre « conscient et inconscient, entre volontaire et accidentel » comme Hendrik aimait le rappeler.  
*« Je ne marche pas comme le fou voyageur, je ne recherche pas l'épuisement, même si ça peut arriver. Parfois, on n'a plus envie de s'arrêter de marcher, alors c'est la nuit qui nous arrête... »*

Merci l'artiste, merci pour tes balades, pour ton travail et ton érudition encyclopédiques, ta façon de voir et d'observer le monde, pour ta quête tellement inspirante.

Et ce qu'on peut te promettre, c'est qu'on ne s'arrêtera jamais de marcher.

Merci pour la trace que tu as laissée.

Fais un beau voyage Hendrik...

# BALADES

## Un tout nouveau circuit patrimonial



Des panneaux ont été installés dans le centre du village pour permettre de découvrir le patrimoine de Mouans-Sartoux en toute liberté. Conçus par Michel Gourdon en partenariat avec le Centre Régional de Documentation Occitane, ces panneaux possèdent en plus d'un texte documenté agrémenté de plans et photos, un QR CODE qui offre des informations historiques supplémentaires.

Ce circuit vous replongera dans l'histoire de la commune :

- Le Château • L'église • La Mairie • Le lavoir et la place malonnée
- La chapelle Saint Bernardin • L'école communale (bâtiment actuel de la Poste) • La gare • La propriété des Indes (bâtiment actuel du Centre Culturel des Cèdres) • Les bassins d'arrosage (sur l'ancien bassin situé avenue de Grasse)

- Deux panneaux supplémentaires viendront bientôt s'ajouter devant la chapelle Saint Bernardin (à côté du lavoir) et la chapelle Saint Pierre (à côté de la Mairie)







# AGENDA



Pour cette 11<sup>e</sup> édition, le RE-PLAY investit 2 espaces à Mouans-Sartoux les 21 et 22 octobre : le gymnase René Friard et la salle Léo Lagrange.

Venez re-découvrir les années 70 à 90 à travers les jeux vidéo, jouets, films, jeux de société, collectionneurs, habillement, musique, magazines et objets cultes, tout y sera pour vous aider à franchir la barrière du temps.

Entrée : 5€ (gratuit pour les - de 8 ans).

Toutes les infos : [www.replay-festival.com](http://www.replay-festival.com)

Comme chaque année depuis 2007, le **festival AlimenTerre** aura lieu du **15 octobre au 30 novembre 2023**. Ce festival, porté au niveau local par des collectivités et des associations, propose des projections gratuites de films documentaires récents qui portent un regard sur les questions d'agriculture et d'alimentation, mais aussi à des thématiques connexes, comme celles de la santé et de la protection de l'environnement. Les projections sont suivies de débats et d'échanges entre le public et les personnes invitées à la table ronde.

La mairie de Mouans-Sartoux, en partenariat avec le Centre Culturel des Cèdres et le Cinéma La Strada, organisera deux séances de ciné-débat sur la commune :

- « *Du béton sur nos courgettes* » sera projeté au cinéma La Strada le 13 novembre en soirée (horaires à venir)

- « *Les agités du bocage* » sera projeté au cinéma La Strada le 20 novembre (horaires à venir - infos au 04 92 92 47 02).

Ces deux projections seront totalement gratuites pour le public et seront suivies d'un moment d'échange et de débat ; Aucune inscription n'est nécessaire, mais l'accès au cinéma sera possible dans la limite des places disponibles en salle.

Pour plus d'information sur le festival AlimenTerre : <https://www.alimenterre.org>



La fête de la science se déroulera du 9 au 15 octobre partout en France et bien entendu à Mouans-Sartoux !

Thème 2023 : sciences & sport.

Comme chaque année, de nombreuses animations sont proposées : visites, balades scientifiques, atelier art & science, conférences, expositions et des nouveautés : radio science, rallye photo, projection échange sur la science de l'apnée, atelier handfit et nutrition et microbiote du sportif, la science du vélo, etc.

Infos : [fetedelascience.wixsite.com/mouvans-sartoux](https://fetedelascience.wixsite.com/mouvans-sartoux)







# URBANISME

**Engagée au printemps 2021, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit. Après une phase de diagnostic du territoire et une première étape de concertation destinée à connaître vos aspirations pour l'avenir de Mouans-Sartoux, elle doit maintenant intégrer les objectifs de réduction de l'artificialisation des terres arrêtés par l'État et destinés à conduire au « zéro artificialisation nette ». Il s'agit d'un travail complexe qui aura des conséquences importantes sur les évolutions futures du territoire communal.**

Depuis la révision du plan local d'urbanisme entamée en 2019 et ses différentes étapes (diagnostic, concertations, ateliers, réunions, expositions - voir encadré ci-contre) achevées en 2022, le travail s'est focalisé sur l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document-cadre rassemble les grands objectifs que doit traduire le PLU et incarne concrètement la vision portée par la municipalité et la population, via la concertation, sur le devenir du territoire communal au cours des prochaines décennies.

La définition de ces orientations et objectifs doit néanmoins prendre en compte de nombreux éléments extérieurs qui encadrent, si ce n'est contraignent, les possibilités offertes à la Commune pour déterminer les axes de son évolution. En effet, le plan local d'urbanisme doit intégrer un corpus législatif et réglementaire complexe et évolutif visant à la fois à limiter l'artificialisation des terres, à favoriser la densification des tissus urbains existants ou encore à imposer des objectifs de mixité sociale dans la perspective d'accueillir un taux minimal de logements sociaux...

Par ailleurs, le PLU communal doit s'inscrire dans un rapport de compatibilité avec des documents de planification définis à des échelons administratifs supérieurs, comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui relève donc de la compétence de la Région, ou le schéma de cohérence territoriale Scot'Ouest, sorte de « super plan local d'urbanisme » qui couvre dans le cas de Mouans-Sartoux un vaste territoire, correspondant aux périmètres des communautés d'agglomération Cannes-Pays de Lérins et du Pays de Grasse. C'est sur la question de la réduction de la consommation d'espace et celle de l'objectif de zéro artificialisation nette que les contraintes pesant sur le futur plan local d'urbanisme sont les plus fortes et que les évolutions législatives et réglementaires récentes ont été les plus importantes, nécessitant un important travail technique pour mesurer leurs conséquences sur le développement territorial mouansois.



## La révision du plan local d'urbanisme, rappel des étapes précédentes :

Si la délibération prescrivant la révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été adoptée en septembre 2019, le travail n'a véritablement débuté qu'à compter d'avril 2021 avec la désignation d'un groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage réunissant toutes les compétences nécessaires au projet, d'un point de vue technique et juridique.

La première étape a porté sur l'élaboration d'un diagnostic détaillé du territoire mouansois, destiné à en décrire toutes les caractéristiques physiques, sociales, économiques, urbanistiques ou encore naturelles. Il ne s'agissait pas que d'une affaire de spécialistes : première étape d'une démarche ambitieuse de concertation, le diagnostic a intégré les résultats d'un sondage auquel vous avez été nombreux à participer, destiné à connaître votre perception de Mouans-Sartoux, de ses évolutions et à recueillir vos souhaits quant à son avenir.

Ce diagnostic a fait l'objet d'un partage avec la population lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 29 novembre 2021.

Par la suite, tout au long du premier semestre de l'année 2022, se sont tenus divers temps de concertation, sous forme de ballades urbaines et d'ateliers thématiques. Ces moments privilégiés d'échange, qui vous ont permis de dialoguer tant avec les équipes techniques qu'avec les élus, ont rencontré un vif succès qui a conduit à multiplier les créneaux pour permettre à tous ceux qui le souhaitaient de se faire entendre et de contribuer au devenir de la Commune. Toutes les générations étaient concernées et une place privilégiée a ainsi été accordée aux plus jeunes... après tout, ne sont-ils pas les citoyens qui vivront demain dans la ville qui se conçoit aujourd'hui ?

Des ateliers spécifiques ont donc été organisés tant pour les élèves de primaire que pour les collégiens et ont donné lieu à une exposition à la médiathèque entre l'été et l'automne 2022. Cette initiative pilote a même été présentée dans le cadre d'un documentaire télévisuel, *Citizen Kids*, diffusé sur France Télévision. Une seconde réunion publique, consacrée à la présentation de la synthèse des contributions formulées dans le cadre des différents dispositifs de concertation s'est tenue le 30 juin 2022.







La rue Frédéric Mistral

**« Les effets combinés de la loi Climat et Résilience et des exigences du schéma de cohérence territoriale « Scot'Ouest » imposent de réduire très fortement les possibilités de construire dans les zones pavillonnaires : la préservation des terres devient un objectif national, décliné localement par des quotas aussi précis que contraignants. »**

La préservation des terres et la limitation du phénomène d'étalement urbain ont toujours été au cœur des préoccupations mouansoises où l'on est convaincu que ces démarches s'avèrent particulièrement vertueuses car elles limitent l'imperméabilisation des sols, et donc les phénomènes d'inondation par ruissellement, elles réduisent les îlots de chaleur et elle permet de façon corollaire de préserver les terres agricoles et les corridors écologiques.

Cette préservation des terres s'est traduite dans le plan local d'urbanisme en vigueur par l'extension des zones naturelles et agricoles, portant ces dernières à près de 116 hectares, celle des espaces protégés par des trames vertes ou autres espaces boisés classés, la fixation de règles contraignantes en matière d'emprise au sol des constructions et d'espace libres à préserver, ou encore l'identification de secteurs de la Commune particulièrement sensibles d'un point de vue paysager où seules les extensions mesurées de constructions existantes sont autorisées.

Ces initiatives, pourtant saluées comme des exemples vertueux de sobriété foncière, ne sont néanmoins plus suffisantes.

Ainsi, les effets conjugués de l'approbation du schéma de cohérence territoriale « Scot'Ouest » et de la promulgation de la Loi Climat et Résilience depuis l'été 2021 nécessitent d'introduire dans le futur plan local d'urbanisme de la Commune de nouvelles mesures restreignant les possibilités d'urbaniser des terrains qui n'ont jusque-là reçu aucune construction.

Il s'agit dans un premier temps de réduire drastiquement la consommation d'espace, c'est-à-dire les phénomènes de création ou d'extension effective d'espaces urbanisés par réduction des terres considérées comme agricoles, naturelles ou forestières... quel que soit leur zonage actuel au plan local d'urbanisme et sans tenir compte de la nature et l'étendue des constructions qu'elles accueillent.

Concrètement, un terrain de 1000 m<sup>2</sup> jusqu'ici non bâti et accueillant une maison individuelle dont l'emprise au sol est de 90 m<sup>2</sup> sera considéré comme ayant généré une consommation d'espace de 1000 m<sup>2</sup>, quelle que soit la qualité environnementale de la construction réalisée et celle du traitement des espaces extérieurs.

La loi Climat Résilience fixe l'objectif de réduire de moitié la consommation d'espace au cours de la période 2021-2031 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2021. Ainsi, par rapport à la consommation d'espace constatée, représentant 46 hectares, seuls 23 hectares pourront être consommés durant les 10 prochaines années... sachant qu'il convient de soustraire à ce quota l'artificialisation liée à tous les projets de construction validés depuis 2 ans, soit environ 8 hectares.





# URBANISME... (suite)



Les jardins paysagers dessinés par Gilles Clément  
et la Donation Albers-Honegger

Pour complexifier la situation, le schéma de cohérence territoriale Scot'Ouest qui s'applique à Mouans-Sartoux fixe d'autres objectifs de réduction de la consommation d'espace en attribuant un quota de 6 hectares pour la période 2020-2040... mais qui ne concerne que les terrains d'une superficie supérieure ou égale à 2500 m<sup>2</sup> et qui s'avère déjà presque totalement épuisé.

Ces dispositions ne constituent néanmoins que la première étape vers l'objectif d'une zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. La notion d'artificialisation désignant « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage », quant à l'artificialisation nette, il s'agit du solde constaté entre l'artificialisation et de la renaturation. Concrètement, cela signifie qu'à l'horizon 2050, tout projet de construction devra être neutre du point de vue de l'altération des sols, en ne portant que sur des surfaces ou emprises déjà artificialisées ou bien en prévoyant la compensation de ses incidences.

Par ces objectifs, le législateur privilégie la reconstruction de la ville sur elle-même et la densification des zones déjà urbanisées comme la modali-

té principale, si ce n'est unique, de développement urbain. Bien entendu, cette démarche est louable puisqu'elle protège la biodiversité en préservant les sols, qu'elle garantit la sanctuarisation des terres agricoles ou encore qu'elle favorise le recours aux transports en commun et aux modes de déplacement doux en orientant le développement des territoires vers les centralités existantes où l'on trouve les équipements, commerces et autres aménités ainsi que les dessertes en transport en commun. Pour autant, ce nouveau paradigme en matière d'urbanisme est susceptible de rentrer en conflit avec les aspirations de nombreux ménages qui identifient comme un idéal le modèle de la maison individuelle en zone périurbaine. L'accès à ce type de bien, d'ores et déjà difficile du fait des prix de l'immobilier ou tout simplement d'une quasi absence d'offre, qu'il s'agisse des maisons existantes ou des terrains à bâtir, pourrait devenir inatteignable et pousser à l'éloignement d'un nombre croissant de familles vers des zones rurales de plus en plus à l'écart des pôles d'emploi, avec des contraintes fortes en ce qui concerne les déplacements, du fait des prix des carburants et/ou de l'absence de transports en commun, sachant par ailleurs que les règles de limitation de la consommation d'espace s'appliquent également dans ces secteurs.



La médiathèque-cinéma

Malgré des débats parlementaires très intenses, les évolutions législatives récentes en matière d'aménagement approuvées en juillet 2023 n'ont pas apporté de desserrement des obligations pesant sur Mouans-Sartoux qui doit donc intégrer dans son futur plan local d'urbanisme les exigences en matière de réduction de l'artificialisation des terres décrites précédemment.

La Commune ne dispose de latitude que sur les modalités pour y parvenir que cela soit par l'extension des zones agricoles ou naturelles, le développement des dispositifs de protection environnementale ou paysagère (trames vertes, espaces boisés classés) ou encore la limitation réglementaire des possibilités de construction à des extensions mesurées des constructions existantes dans certaines zones.







Le potentiel foncier mouansois doit être précisément évalué, c'est-à-dire les terrains constructibles actuellement non-bâties et les emprises constructibles pouvant être générés par division foncière, et les modalités de son encadrement selon les jalons fixés tant par la loi Climat et Résilience que par le schéma de cohérence territoriale doivent être définies.

Il s'agit d'un travail d'analyse extrêmement complexe, nécessitant de nombreux allers et retours avec les services de l'État garants de l'application de la législation en matière d'urbanisme et ceux du SCOT afin de garantir que les orientations prises s'avèrent bien conformes avec les exigences légales ou réglementaires s'appliquant à Mouans-Sartoux, ce qui explique le temps pris par la procédure.

La procédure de révision du plan local d'urbanisme se poursuit et donnera lieu prochainement à de nouveaux temps de concertation, notamment sous la forme d'une réunion publique qui sera consacrée à la présentation du projet d'aménagement et de développement durables et qui sera l'occasion de vous présenter plus en détail les implications des dispositions concernant la réduction de la consommation foncière.

En attendant, le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision sur la question durant les heures d'accueil du public, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00, par téléphone au 04 92 92 47 10 ou par mail à l'adresse :

[urbanisme@mouans-sartoux.net](mailto:urbanisme@mouans-sartoux.net).



Le boulevard urbain





# SPORTS

## Caravane du sport : cap sur les JO de 2024 !



Organisée par le Comité départemental olympique et sportif des Alpes-Maritimes, en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agence nationale du sport, cette grande manifestation gratuite d'initiation aux sports s'est déroulée début août sur les places de Gaulle et Jaurès.

Plus de 250 enfants et ados de 4 à 14 ans ont pu participer à une multitude d'animations sportives (hand-ball, golf, football, escrime, tennis de table, rugby, hockey, athlétisme, trampoline, volley, badminton, basket...)

La Caravane du sport a notamment pour objectif de transmettre les valeurs olympiques que sont le respect, l'amitié et l'excellence.

A cet effet, des ateliers ont été mis en place sur le stand « Carton rouge à la violence » et divers Jeux, concours et animations sur les Jeux Olympiques de Paris 2024. Et en fil rouge, la Coupe du Monde de Rugby. Aux côtés des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes, (SDIS06), le jeune public a pu découvrir les gestes de premiers secours qui peuvent faire toute la différence (alerter le 112, masser, défibriller, poser un garrot...)

## Une nouvelle carrière à la ferme équestre



Le club équestre de Movans-Sartoux, situé dans la forêt de Plan Sarrain, a procédé cet été à la réfection totale de sa carrière.

L'effort financier est colossal pour l'association, l'enveloppe est de 78 000 €, mais cette mise aux normes était indispensable pour éviter au club de perdre ses labels et pouvoir poursuivre son activité telle qu'elle le conçoit, c'est-à-dire une équitation pour tous et sous toutes ses formes.

La ville de Movans-Sartoux et le Conseil Départemental ont soutenu financièrement cette action. L'association a créé également une cagnotte sur helloasso (les amis de Lou Recampado) pour collecter des fonds.







# SOCIAL

## Les ateliers seniors créent du lien



Le service animation senior a pour volonté de créer du lien social à travers divers ateliers très variés.

Ces ateliers ont également pour objectif de lutter contre les signes de l'âge au travers d'animations ludiques : *Chauffe Citron* pour travailler sa mémoire, activités physiques pour favoriser un corps en bonne santé et prévenir les chutes, des ateliers de cuisine et de nutrition, des cours d'anglais, expression corporelle...

L'ensemble de ces animations sont ouvertes à tous les Mouansois retraités et sont gratuites. Elles ont pu être mises en place grâce à :

- la Maison de l'Éducation à l'Alimentation durable (MEAD) qui les co-anime et participe à leur financement dans l'objectif de promouvoir la santé au travers d'une alimentation saine, durable et de réduire le gaspillage alimentaire ;

- l'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) qui finance plusieurs ateliers comme *Chauffe Citron* ;

- des bénévoles qui nous donnent gracieusement de leur temps comme notre « conférencière » et notre professeur de théâtre.

Le CCAS organise également 4 événements annuels :

- janvier : une galette des rois a été offerte pour présenter nos vœux aux administrés ;

- mai : dégustation d'un aioli 100 % BIO ;

A venir :

- octobre : dans le cadre de la semaine bleue, séance de cinéma qui sera suivie d'un goûter 100 % BIO avec animation

informative nutritionnelle et musicale ;

- décembre : à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis de Noël BIO et local sera distribué, en présence de la MEAD, aux personnes retraitées âgées de plus de 70 ans et non imposables.

Pour connaître notre programmation vous pouvez vous adresser directement à l'accueil du CCAS, consulter le panneau d'affichage situé à côté de la porte d'entrée du CCAS, lire régulièrement le Mouansois.

### Système d'alerte aux risques majeurs

Sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), la commune de Mouans-Sartoux met à la disposition des habitants le système d'alerte en cas de risque majeur (inondation, neige, incendie).

Ce service est gratuit. Vous êtes automatiquement informés par téléphone et/ou SMS de la survenance de l'évènement et des précautions et comportements à adopter.

L'objectif, par cette prévenance, est de réduire les impacts délétères sur les personnes et les biens.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la ville et cliquer sur l'icône (ce site est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données — RGPD)

### Calendrier des vacances scolaires 2023-2024

- **Rentrée scolaire des élèves :**

lundi 4 septembre 2023

- **Vacances de la Toussaint :**

du samedi 21 octobre au vendredi 3 novembre 2023.

- **Vacances de Noël :**

du samedi 23 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024

- **Vacances d'hiver :**

du samedi 24 février 2024 au vendredi 8 mars 2024

- **Vacances de printemps :**

du samedi 20 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024

- **Vacances d'été :** vendredi 7 juillet 2024







# 36<sup>e</sup> FESTIVAL DU LIVRE

Le festival du livre de Mouans-Sartoux, c'est un festin de mots, d'idées et d'images pendant 3 jours !

Autour d'un thème qui rassemble et qui nous concerne, Dessine-moi la paix, nous nous questionnerons sur les femmes d'Iran et d'Afghanistan qui luttent contre l'obscurantisme, sur la guerre en Ukraine, sur l'Arménie, sur les jeunes qui se battent pour leur avenir face au dérèglement climatique, sur le partage de l'eau, sur la nécessité des arbres, sur les démocraties à l'épreuve, sur une société malmenée par les crises...

Le Festival du livre c'est des milliers de livres, des films, des spectacles, des concerts, des animations jeunesse, des expositions, c'est tout cela et bien plus encore : des rencontres avec 300 invité.es formidables, plus de 100 débats et entretiens, des lectures, une scène littéraire très animée, des spectacles de rues, du slam, du graff, de la danse, des ateliers créatifs, le Bistrot des auteurs, c'est un bouillon de culture pendant 3 jours avec vos auteurs et autrices préféré.e.s !

Et l'entrée est gratuite !

Avec ses 300 bénévoles, le festival du Livre de Mouans-Sartoux, c'est tout le village qui vous accueille.

## ÉDITEURS INVITÉS D'HONNEUR :

Editions Gallimard, Le Tripode, Sarbacane, Delcourt, Cipango.

## LES GRANDS DÉBATS ET ENTRETIENS

- *Ukraine, raconter la guerre*, Pierre CONESA, Olivier WEBER, Patrick DE SAINT-EXUPÉRY, Maryna KUMEDA, Gérard CHALIAND.

- *Pour un soulèvement écologique collectif*, avec la réalisatrice Camille ETIENNE.

- *Si je l'oublie Arménie*, film et débat avec les réalisateurs Olivier WEBER, Christophe RAYLAT, et Ian MANOOK, Gérard CHALIAND, Pinar SELEK, Anaïd DEMIR.

- *Femmes face à l'obscurantisme*, Pinar SELEK, Stephanie PEREZ, Yasmina KRAMER, Shoukria HAÏDAR.

- *L'origine du monde, une histoire naturelle*, Marc André SELOSSE, Daniel PERRON.

- *Démocraties à l'épreuve*, Renée FREGOSI, Jean-François BOUTHORS.

- *Le partage de l'eau*, film et débat en présence du réalisateur, Éric BLANCO avec Yves FERRET et des personnalités locales.

- *Les enfants du purgatoire : immersion dans la vie d'une brigade de mineurs* avec Claude ARDID et 2 agents de la brigade de mineurs de Marseille.

## PARMI LES EXPOSITIONS

- *Empreintes du vivant* de Bertrand Pigeon.

- *Impact*, œuvres d'artistes sur l'environnement et notre impact sur la biodiversité.

- *Lucioles*, lire et jouer avec Les trois ourses, collection du CNAP à l'Espace de l'Art Concret.

- *Femmes vie liberté*, Exposition d'affiches réalisées par des artistes iraniens.

- Le MUR par l'artiste Kesadi avec l'association Unwhite it et Playtimebox



### Nouveau !

Le Bistrot des auteurs, aux restaurants La cantina et Le Café-Terrasse, samedi et dimanche, 15 h 30 à 17 h 30, entretiens et discussion avec le public.

La scène littéraire, au cœur de l'espace littérature, accueillera tous nos invité.es pour des entretiens, qui seront filmés et retransmis en direct sur Facebook et YouTube par les élèves de BTS audiovisuel de Cannes Carnot.

### Billetterie :

Concerts, lectures et spectacles :

- Avant le Festival : [lefestivaldulivre.fr](http://lefestivaldulivre.fr) et à Mouans Accueil Informations : Tél. : 04 93 75 75 16

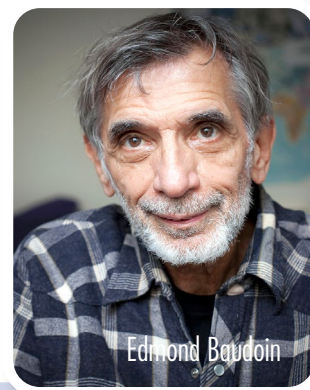
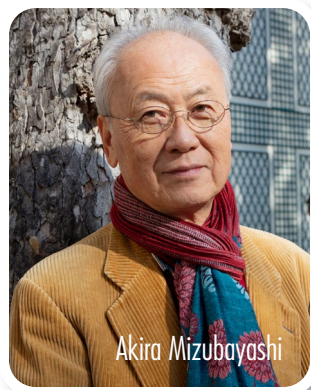
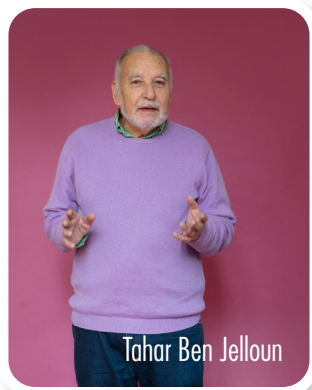
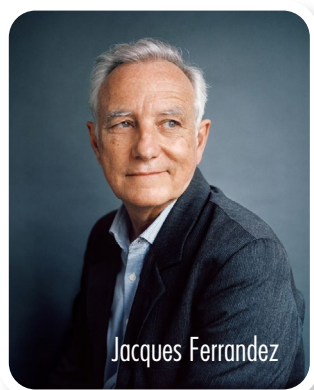
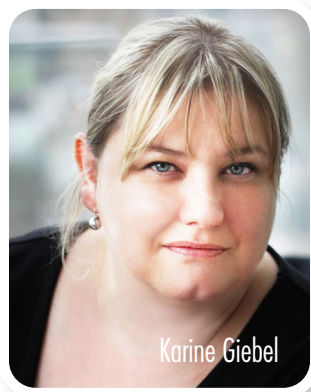
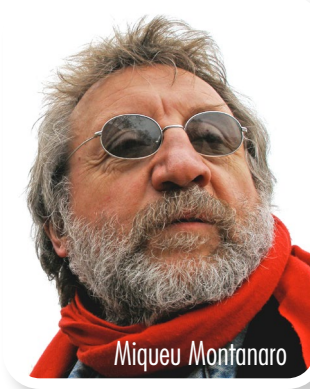
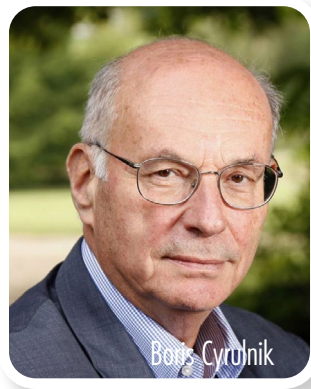
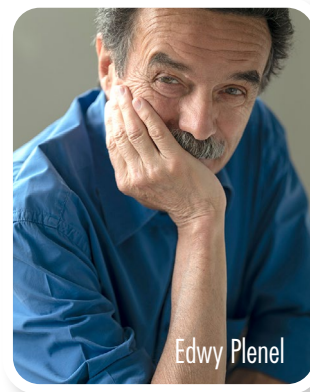
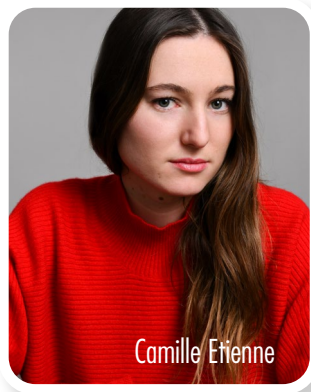
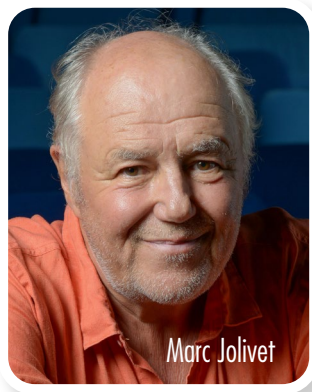
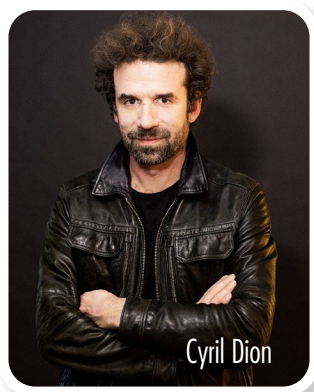
- Pendant le Festival : point de vente billetterie devant La strada







# « DESSINE-MOI LA PAIX »







# 36<sup>e</sup> FESTIVAL DU LIVRE



## Un nouvel espace de 1000 m<sup>2</sup> dédié à la jeunesse, les ados, la bande-dessinée et le manga !

### Un super programme pour la jeunesse !

- Spectacle de contes, par Compagnie Ziri-Ziri : Le monde point à la ligne.
- Spectacle de cirque Voltige, Précieuse par la Scène 55.
- Le blues des racines à nos jours, par Eric Frèrejacques
- Lecture « Après grand c'est comment » proposé et offert par le Théâtre la Licorne. Dimanche à 15h, ateliers pédagogiques de l'eac. Gratuit.

### Des films

- Linda veut du poulet !, - avant-première - à partir de 6 ans
- La naissance des oasis - à partir de 3 ans
- Dounia et la princesse d'Alep » - à partir de 6 ans

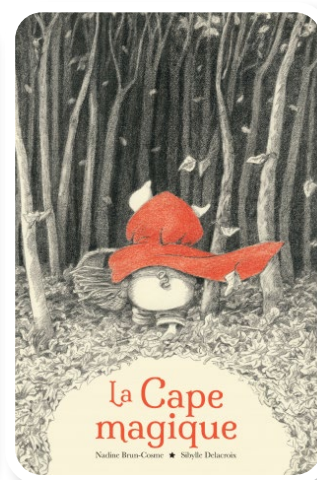
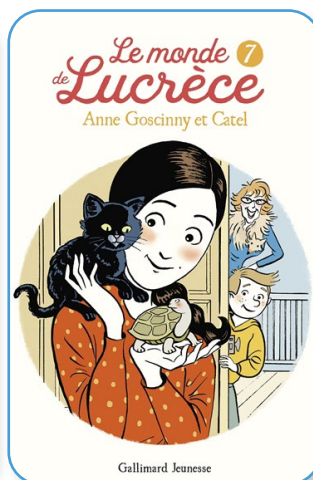
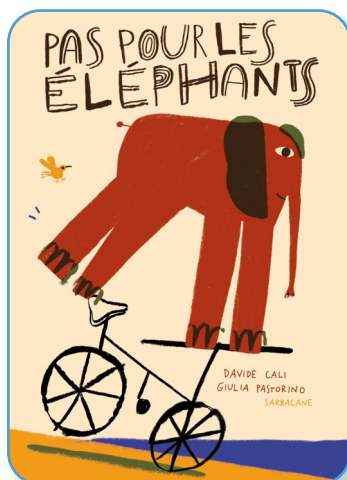
### Les Pichouns

- Remise des Prix le vendredi 6 octobre à 11 h sur la scène littéraire.
- Le coin des Pichouns pendant 3 jours, lectures à la carte, contes, rencontres avec les auteurs.es, à la médiathèque.
- La ludothèque : samedi et dimanche une sélection de jeux pour tous les âges. A vous de jouer !

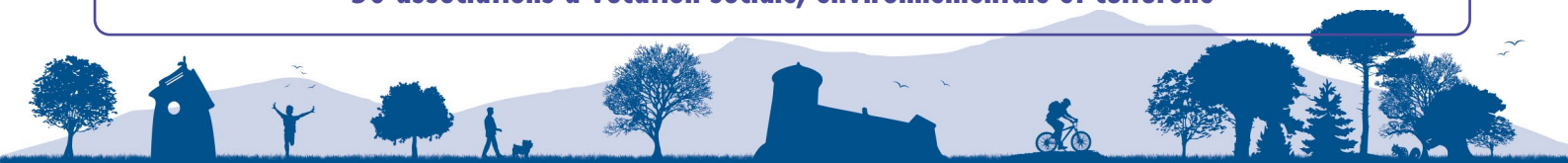
### L'éducation artistique et culturelle

Un enjeu et une priorité.

Un programme intense de rencontres est offert à près de 8000 scolaires sur place le jeudi et le vendredi et avant pour les élèves du Haut-Pays : rencontres avec les auteurs, spectacles, des séances de cinéma, des conférences... et arpentent les allées du Festival.



... mais aussi un **ESPACE CITOYEN**, salle Léo Lagrange  
50 associations à vocation sociale, environnementale et culturelle







# « DESSINE-MOI LA PAIX »

## THOMAS FERSEN EN CONCERT

Judi 5 octobre  
20 h 30 - parc du château.  
Entrée : 15 €



Infos pratiques  
et programme  
(sous réserve de modifica-  
tions) à consulter  
en flashant le code :



FEMME VIE LIBERTÉ  
EN SOUTIEN AU PEUPLE IRANIE

SAMEDI 7 OCTOBRE 2023  
« FEMME, VIE, LIBERTÉ »

Soutien et hommage  
aux Iraniennes et Afghanes,  
lectures, chants persans  
et danses,  
à 17 heures - parc du château  
Entrée libre.

## UN FESTIVAL ÉCO-RESPONSABLE

Le Festival du Livre de Mouans-Sartoux conçoit une manifestation respectueuse de l'environnement réduit son impact.

Mode de transport doux avec un ticket à - 50 % pour Mouans-Sartoux avec TER SNCF, transport des auteurs par train à plus de 70 %, suppression du plastique à usage unique, supports de communication labellisés PEFC, restaurant des auteurs 100 % bio et local et sans vaisselle jetable, mise en place et suivi du tri, etc.

Une quinzaine de bancs et autant de tables ont été fabriqués, cet été, à base de palettes en bois de récupération. A la manœuvre, Jean Vatonne, Georges Le Boiteux, Philippe Abs et Georges Vallette, infatigables bénévoles et bricoleurs (notre photo ci-contre).

Ce mobilier recyclé sera installé aux espaces détente et restauration.







# CULTURE

## « Rouvrir le Monde » à Mouans-Sartoux, une résidence d'artiste avec Martin Mey



Mardi 29 août avait lieu à la médiathèque le concert de fin de résidence de Martin Mey.

L'occasion de revenir sur les 7 semaines de résidence d'artiste pendant lesquelles Martin Mey a sillonné le territoire de Mouans-Sartoux, a rencontré les habitants, a collecté la parole, a accueilli des artistes pour partager, échanger et créer.

A cette occasion Vincent Bourgeau (artiste illustrateur), Marion Rampal, Capucine Trotobas, Marilou Gérard et Sammy Decoster (musicien. nes) ont tour à tour accompagné Martin lors de balades autour du Street Art, de la présence de l'eau, de la question de l'alimentation ou de celle du parfum... Ils ont rencontré également l'équipe d'*Unwhite it*, celle de la société des Eaux de Mouans, de la Maison d'éducation à l'alimentation durable, de JVS, des « Citoyen Nourrit la Ville », les jardiniers du Jardin du MIP...

Ils ont, chacun avec leur sensibilité et leur art, contribué au travail en cours de Martin autour des Paysages Composés, puis ils sont repartis avant, sûrement, de rejoindre le projet à nouveau.

Puis il y a eu la rencontre avec de jeunes mouansois pour un atelier d'écriture et composition : 3 jours aux Jardins du MIP, inspirés par les cyprès.

Ils ont parlé, écrit, partagé, précisé leurs envies et leurs sentiments et ont, eux aussi, contribué au travail de création en cours.

De toute cette matière Martin a commencé à en tirer des compositions qu'il nous a présentées lors de son concert de fin de résidence accompagné de son *Minimum Ensemble*.

Titres qui seront prochainement disponibles sur le prochain disque de Martin Mey.

Merci à tous les partenaires ayant rendu possible ces balades à la découverte du territoire, merci à Philippe et Antonin pour l'accompagnement des artistes, merci à Anthony, Elisa, Guillaume, Julia et Marion pour leur participation. Merci à la DRAC PACA/ Ministère de la Culture « été culturel 2023 » qui soutient et finance cette résidence.

Merci à la Cie *Les dits sont de là* qui a œuvré aux côtés de Martin sur ce projet.







# CULTURE



Incitation à la lecture sur @Le MUR De Mouans-Sartoux,  
performance #28 réalisée par Deuz Oner.  
À voir face au CCAS de Mouans-Sartoux,  
tout près du terrain de pétanque.  
Proposé par l'association Unwhite it

## Baby visite : l'art des tout-petits à l'eac.

Sensorielle et participative, la « Baby visite : l'art des tout-petits » est avant tout l'occasion de s'accorder du temps en famille.

L'Espace de l'Art Concret invite les bébés à découvrir les œuvres à travers l'éveil des sens : regarder, toucher, écouter...

Venez profiter d'un moment privilégié, tout en douceur.

Conçu pour les enfants de 3 à 24 mois.

Les prochaines dates : • 9 septembre • 15 octobre • 12 novembre • 10 décembre  
(durée : 45 mn - début à 10 h 30)

- Tarif enfant : entrée eac. gratuite + 3 € activité.

- Tarif adulte : entrée eac. 7€ + activité gratuite.

Uniquement sur réservation : 04 93 75 71 50

Toutes les infos : [www.espacedelartconcret.fr/fr/evenement/baby-visite](http://www.espacedelartconcret.fr/fr/evenement/baby-visite)



Photo eac.







# CULTURE

## 4 expositions à voir et revoir à l'eac.

### - Jean-Pierre Bertrand - Time Removing

L'œuvre de Jean-Pierre Bertrand (Paris, 1937-2016) prend sa source dans une approche arithmétique du temps et de la nature, la porosité des médiums et le cinéma. Jusqu'au 17 septembre 2023

### - Impact

Dans le cadre de sa transition écologique, lancée en 2021, l'eac. et toute son équipe ont été largement sensibilisés aux questions environnementales. C'est dans cette perspective qu'une stratégie et un plan d'actions ont été construits pour repenser les méthodes du Centre d'Art à l'aune des critères du développement durable. Jusqu'au 29 octobre 2023



### - Cécile Bart - Ode Bertrand et la collection Albers-Honegger

Dans ce nouveau cycle de relecture de sa collection permanente, l'eac. a choisi de mettre à l'honneur deux grandes artistes essentielles de la scène abstraite française. Jusqu'au 31 mars 2024

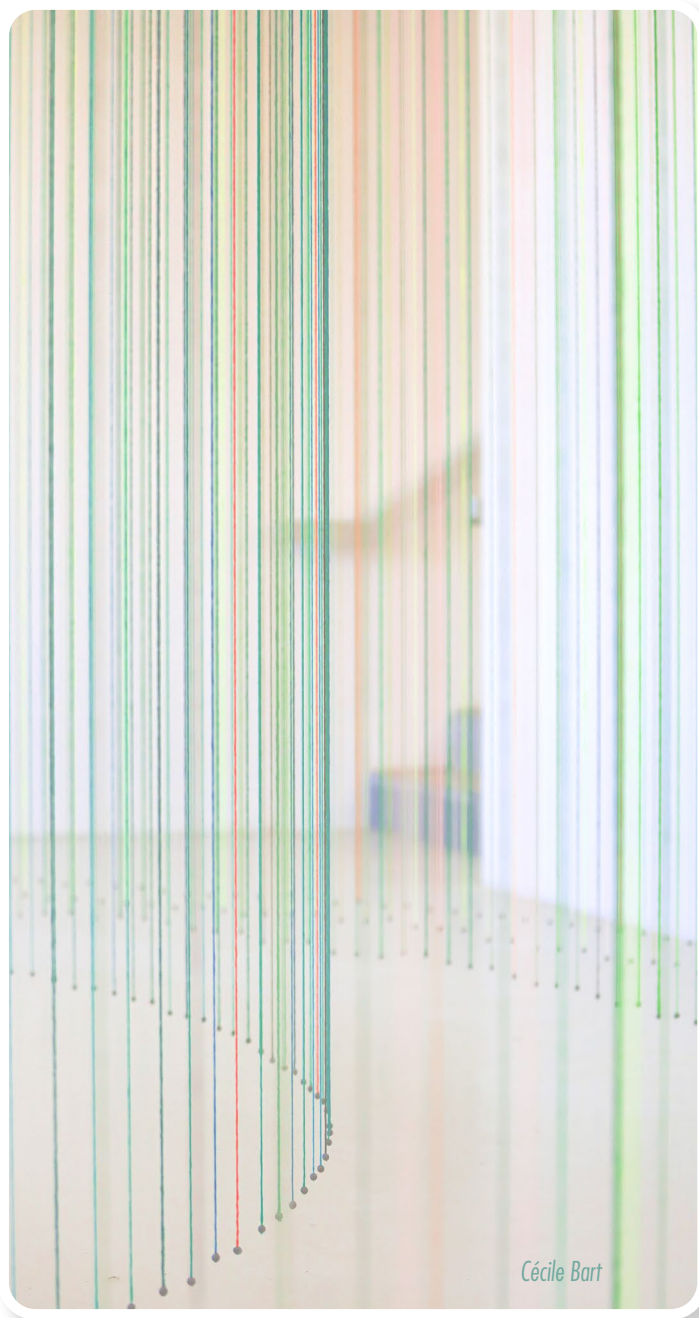
### - Lucioles - lire et jouer avec les Trois Ourses dans la collection du Cnap

Le parcours de l'exposition présente une sélection d'œuvres issues du fonds des Trois Ourses qui dialoguent naturellement avec des œuvres de la collection design du Cnap.

L'exposition offre une plongée dans l'imaginaire créatif et merveilleux de cette collection riche de nombreux ouvrages.

Du 30 septembre 2023 au 19 mai 2024.

Espace de l'Art Concret  
Centre d'art contemporain d'intérêt national  
+33 (0)4 93 75 71 50 - [espaceedelartconcret.fr](http://espaceedelartconcret.fr)



Cécile Bart

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [maire@mouans-sartoux.net](mailto:maire@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

